

Atelier n°4

Titre : Quelles voies pour améliorer l'autonomie énergétiques des exploitations ?

Animateur: Claire Durox

## **1- CARACTERISATION DE L'INNOVATION SUR LA BASE DE QUELQUES POINTS CLES DE L'INTERVENTION DE SANDRINE PETIT**

---

- En quoi les actions présentées dans l'atelier ont-elles été considérées, comme innovantes techniquement ?
- Quelle est l'origine de cette innovation (initiative locale et/ou prescription institutionnelle) et comment le DEA raconte-t-il le rôle qu'il a pris dans le processus ? est-il à l'origine, associé dans une équipe interne et/ou externe à l'établissement ?
- Ces exemples présentés peuvent-ils être considérés comme une invention et/ou comme une innovation ? En d'autres termes, y'a-t-il eu un travail qui permette qu'elle soit largement partagée dans l'EPL et/ou sur le territoire (processus d'innovation) ?
- Dans les exemples présentés et à travers les débats qui ont suivi, comment l'innovation technique a-t-elle eu des implications sur l'organisation du travail, le social ou le cadre institutionnel ?

Le diagnostic de départ est important (rôle et initiative du DEA), en utilisant Planète ou Diaterre.

Les progrès ont été constants depuis les 10 dernières années, du fait de différents facteurs :

- Le dynamisme de certains DEA
- l'aide non négligeable des tiers-temps et chargés de projet.
- les opportunités locales liées aux territoires (collectivités locales, organismes professionnels agricoles, industriels), avec nécessité de mettre en place un Copil (Comité de pilotage).

Cet ensemble permet la synergie, la connaissance des différents acteurs et aboutit à donner une autre dimension au projet, entraînant une évolution parfois significative de ce projet.

Il apparait certains freins :

- financiers
- le temps nécessaire pour expliquer, fédérer, permettre l'acceptabilité sociale (vis-à-vis des salariés, des équipes de l'EPL, des riverains et partenaires ...)
- les contraintes administratives (temps de montage de dossiers, forme juridique, statut d'ERP Etablissement Recevant du Public, les éventuels dossiers ICPE Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)
- gains éventuels à recevoir en retour

## **2- LIENS AVEC LES AUTRES FONCTIONS D'UN ATELIER TECHNOLOGIQUE OU D'UNE EXPLOITATION D'EPLEFPA, AU DELA DE LA FONCTION DE PRODUCTION**

---

- La fonction expé-démonstration :
  - Le travail d'innovation s'appuie-t-il sur une expé/démonstration ?
  - S'organise t'il à partir d'un protocole et une démarche méthodologique validée ?
  - Ce travail s'appuie-t-il aussi sur les expériences et savoirs des agriculteurs ?
- La fonction d'animation du territoire :
  - Les innovations ont-elles permis de conforter ou développer des partenariats avec des

- acteurs du territoire ? Lesquels ?
- L'innovation a-t-elle suscité des controverses et des débats avec les acteurs du territoire – qu'ils soient engagés ou pas dans ce travail ?
- Comment ces innovations sont-elles promues dans et hors de l'EPL (site internet, portes ouvertes, ...)?

Les zones péri-urbaines sont peut-être plus propices à l'innovation (densité de population du territoire)  
 Les obstacles du territoire peuvent devenir des atouts (chaleur CH4, magasin de producteur, production de services ...)

- La fonction pédagogique :
  - Les acteurs pédagogiques (enseignants/formateurs, apprenants) sont-ils associés à l'innovation ?
    - Si oui Comment ? A quel moment ou phase du projet ? En quoi cette participation des profs et élèves constitue éventuellement une innovation d'ordre pédagogique ?
    - Si non Pourquoi ?
  - Comment les innovations sont-elles remobilisées dans les apprentissages des publics de l'enseignement agricole ?

L'offre en relation avec la pédagogie est importante : les méthodes pédagogiques ne doivent-elles pas évoluer ?

Des visites dans les autres pays de l'Europe peuvent aussi être sources d'innovations.

L'offre de formation peut être envisagée sous deux angles :

- l'aspect technique vers les DEA
- plus grand public pour les enseignants voire pour un public plus large (vulgarisation)

Nécessité de création et d'utilisation de grille de visite permettant l'analyse (attention, il faut co-construire les grilles entre DEA, enseignants ..)

### **3- CONTRIBUTION A « PRODUISONS AUTREMENT »**

---

A partir des exemples présentés et des échanges, pouvez-vous identifier en quoi des actions d'innovations sur une EA ou un AT, permettent d'assurer notre participation au programme « **Produire autrement** » avec notre spécificité d'établissement d'enseignement **et de formation** ?

En quoi, au regard des points précédents, notre contribution à « produire autrement » nous engage ou pas, dans l'ensemble des missions des DEA/DAT, à « faire autrement » ?